

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL
DU MERCREDI 4 MAI 2011 A 19 H 30**

PRESIDENCE : M. Kurt SAGER, Doyen d'âge, puis Mme Véréne TSCHANZ, Présidente

PRESENCES : Conseil général : 47
: Conseil communal : 8

EXCUSES : MM. Vincent CLEMENT (PDC) et Stéphane CUENNET (PLR)

NON EXCUSE : M. Denis CARREL (PS)

SECRETAIRE : Mme Colette MAILLARD avec la collaboration de M. Luc MONTELEONE

~ ~ ~ ~ ~

LIEU : Grande salle de Marly Cité

~ ~ ~ ~ ~

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constitution du Bureau provisoire
2. Election du Bureau
 - 2.1. Election à la Présidence et à la Vice-Présidence
 - 2.2. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants
3. Allocution du Président élu et du Syndic
 - Reprise des débats sous la direction du Président et du Bureau élus
4. Election de la Commission financière
5. Election de la Commission des naturalisations
6. Election des délégués à l'assemblée de l'Agglomération de Fribourg
7. Election des représentants du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie
8. Approbation des procès-verbaux des séances des 6 et 15 décembre 2010
9. Divers

~ ~ ~ ~ ~

1. Ouverture de la séance et constitution du Bureau provisoire

***Introduction du
Président***

M. Kurt SAGER, Doyen d'âge, souhaite la bienvenue à cette séance du Conseil général de Marly. Il salue Monsieur le Syndic, Monsieur le Vice-Syndic, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, le Secrétaire général, le public, ainsi que les représentants de la presse. Il précise qu'il s'agit du début de la 7^e législature depuis l'instauration du Conseil général en 1981.

Pour commencer, M. Kurt SAGER exprime quelques constats.

« Arrivé à Marly en 1965, j'ai pu suivre l'évolution impressionnante de notre commune ces 45 dernières années.

Au niveau politique, de deux communes, Marly-le-Grand et Marly-le-Petit, avec chacune son assemblée communale, suite à la fusion nous sommes passés au Conseil général. Allons-nous accepter d'intégrer notre commune dans une plus grande entité ces prochaines années ?

Au point de vue démographique, de quelque 2'000 citoyens résidant dans des maisons familiales et quelques petits locatifs, avec de nombreux artisans et petits commerces, ainsi que le premier grand site de recherche industrielle en construction vers le milieu des années 60, nous sommes arrivés à une population presque quadruplée, et une route cantonale bordée de garages et de supermarchés.

Mais heureusement l'environnement vert tout proche est resté presque intact.

Qui sait encore qu'à la fin des années 60, la route vers Tinterin était un simple chemin carrossable en terre battue, que la poste principale de Marly était logée dans une maison familiale entourée d'un grand verger située à l'emplacement actuel de la Migros ? Que le magasin le plus important était une petite Coop dans le bâtiment Gaillard ?

Saviez-vous que la première proposition du plan d'aménagement des années 70 prévoyait de l'espace pour 25'000 habitants ? Et qu'il y avait seulement 4 à 6 courses de bus vers la gare... par jour, le dernier bus du soir arrivait au village à 19 h 10, excepté les dimanches...

Je ne veux pas m'éterniser à comparer le présent avec le passé, car à mes yeux les avancés positives surpassent bien les développements moins heureux.

Je souhaite que grâce à vous tous, par vos idées et votre travail, notre commune se développe harmonieusement pour le bien des habitants de Marly. »

M. Kurt SAGER rappelle que les débats du Conseil général sont enregistrés selon l'article 52 et seront effacés après l'approbation du procès-verbal. Il relève que la séance a été convoquée dans les délais selon l'article 22 et que le quorum de 26 est atteint. Le Conseil général peut donc siéger valablement. L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque.

M. Kurt SAGER excuse l'absence de M. Maurice HORNER, Conseiller communal. Pour le Conseil général, il annonce les absences excusées/non excusées mentionnées en titre.

M. Kurt SAGER rappelle le déroulement de la première partie de cette séance par la citation des articles 5, 6 et 8 du Règlement du Conseil général.

En accord avec les partis et groupements politiques, M. Kurt SAGER constitue le Bureau provisoire. Il appelle les personnes suivantes à remplir leur tâche de scrutateur :

- M. Robert GIRARDIN (PS)
- M Beat HELFER (MV)
- M. Jean-Marc DROUX (PDC)
- Mme Huguette DE REYNIER (PLR)
- M. Christophe CLEMENT (UDC)

Il informe que parmi les scrutateurs du Bureau provisoire, quatre personnes seront candidates en qualité de scrutateurs du Bureau définitif.

2. Election du Bureau

2.1. Election à la Présidence et à la Vice-Présidence

M. Kurt SAGER informe que, lors d'une séance tenue le 21 avril 2011, un accord est intervenu entre les représentants des cinq partis et groupements politiques sur la rotation des présidences du Conseil général durant cette législature. Cette rotation se présente ainsi :

A la Présidence

Marly-Voix, Union démocratique du centre, Parti libéral-radical, Parti démocrate-chrétien et Parti socialiste.

A la Vice-Présidence

Les vice-présidences sont assurées par le groupe qui prendra la présidence l'année suivante. Pour l'année 2011, il revient donc à Marly-Voix de proposer un candidat à la présidence et à l'Union démocratique du centre de proposer un candidat à la vice-présidence.

Tableau synoptique

Législature 2011-2016	2011	2012	2013	2014	2015
Présidence	MV	UDC	PLR	PDC	PS
Vice-Présidence	UDC	PLR	PDC	PS	MV

➤ Election à la Présidence

Au nom du groupement Marly-Voix, M. Bernard SCHNEUWLY présente, pour la présidence, la candidature de Mme Véréne TSCHANZ, mariée et mère de deux enfants. Depuis 2010, elle préside le groupement Marly-Voix. Lors de la dernière législature, elle était membre de la Commission de l'ordre public. Par ailleurs, elle a la responsabilité de l'accueil extrascolaire (AES). Elle est également engagée dans la vie associative en qualité de responsable de l'Association des parents d'élèves de Marly (APEM). De plus, elle est secrétaire de l'Association du quartier de la Route du Centre et environs et membre du Comité de l'Association des jeux d'orange. M. SCHNEUWLY recommande vivement la candidature de Mme TSCHANZ et remercie l'assemblée de son soutien.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Constitution du Bureau provisoire

Introduction du Président

Proposition de B. SCHNEUWLY

Résultat de l'élection à la Présidence :**Résultats**

- **Bulletins distribués** : 47
- **Bulletins rentrés** : 47
- **Bulletins blancs** : 1
- **Bulletins nuls** : 0
- **Bulletins valables** : 46
- **Majorité absolue** : 24

Est élue par 42 voix Mme Véréne TSCHANZ.

Ont obtenu des voix :

M. Bernard SCHNEUWLY, MV (2 voix)

M. Stéphane CUENNET, PLR (1 voix)

M. Bruno HÄLLER, MV (1 voix).

M. Kurt SAGER félicite Mme Véréne TSCHANZ de sa brillante élection et lui souhaite plein succès pour cette année de présidence.

➤ Election à la Vice-Présidence**Proposition de
S. HERREN**

Au nom de l'Union démocratique du centre, Mme Sandra HERREN présente, pour la vice-présidence, la candidature de M. Benjamin PAPAUX, enfant de Marly, né le 31 juillet 1990. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce avec maturité professionnelle, il est actuellement stagiaire auprès d'une assurance à St-Gall. Il débutera la Haute école de gestion (HEG) de Fribourg, section bilingue, en septembre 2011. Grand sportif, ceinture noire de judo, champion suisse espoir 2004, junior 2009. Il a également pratiqué la lutte suisse et le hockey sur glace durant 6 années à Marly. Au niveau politique, il est membre de l'Union démocratique du centre depuis 2007, Vice-Président des jeunes UDC Fribourg, délégué aux jeunes UDC Suisse et Conseiller général récemment élu. Mme HERREN demande à l'assemblée de soutenir sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Résultat de l'élection à la Vice-Présidence :**Résultats**

- **Bulletins distribués** : 47
- **Bulletins rentrés** : 47
- **Bulletins blancs** : 6
- **Bulletins nuls** : 0
- **Bulletins valables** : 41
- **Majorité absolue** : 21

Est élu par 31 voix M. Benjamin PAPAUX.

Ont obtenu des voix :

Mme Sandra HERREN, UDC (3 voix)

M. René CLERC, UDC (5 voix)

M. Samuel BRÜGGER, UDC (1 voix)

M. Dominique SCHORDERET, UDC (1 voix)

M. Kurt SAGER félicite M. Benjamin PAPAUX de son élection et lui souhaite une année de vice-présidence riche et utile pour le futur.

2.2. Election des scrutateurs et scrutateurs-suppléants***Introduction du
Président***

M. Kurt SAGER précise que les scrutateurs et scrutateurs-suppléants sont élus pour toute la durée de la législature 2011-2016.

➤ Election des scrutateurs***Propositions***

Les partis et groupements politiques proposent les candidatures suivantes :

- M. Robert GIRARDIN (PS)
- M. Gilbert ROUX (MV)
- M. Jean-Marc DROUX (PDC)
- Mme Huguette DE REYNIER (PLR)
- M. Christophe CLEMENT (UDC)

Résultats de l'élection des scrutateurs :***Résultats***

- ***Bulletins distribués : 47***
- ***Bulletins rentrés : 47***
- ***Bulletins blancs : 0***
- ***Bulletins nuls : 0***
- ***Bulletins valables : 47***
- ***Majorité absolue : 24***

Sont élus :

Mme Huguette DE REYNIER, PLR (46 voix)
M. Gilbert ROUX, MV (47 voix)
M. Jean-Marc DROUX, PDC (46 voix)
M. Robert GIRARDIN, PS (42 voix)
M. Christophe CLEMENT, UDC (41 voix)

A obtenu 1 voix M. Marc ROMANENS (PRL).

M. Kurt SAGER félicite les scrutateurs élus et les remercie de prendre leur nouvelle fonction dès la reprise de la séance, soit après la pause.

➤ Election des scrutateurs-suppléants***Propositions***

Les partis et groupements politiques proposent les candidatures suivantes :

- Mme Catherine RIEDO (PS)
- M. Philippe FROMENT (PVL avec MV)
- Mme Aude SALLIN (PDC)
- Mme Chantal PYTHON NIKLES (PLR)
- Mme Sandra HERREN (UDC)

Résultats de l'élection des scrutateurs-suppléants :***Résultats***

- ***Bulletins distribués : 47***
- ***Bulletins rentrés : 47***
- ***Bulletins blancs : 0***
- ***Bulletins nuls : 0***
- ***Bulletins valables : 47***
- ***Majorité absolue : 24***

Sont élus :

Mme Chantal PYTHON NIKLES, PLR (46 voix)
Mme Catherine RIEDO, PS (44 voix)
Mme Aude SALLIN, PDC (43 voix)
Mme Sandra HERREN, UDC (38 voix)

M. Philippe FROMENT, PVL avec MV (43 voix)

M. Kurt SAGER félicite les nouveaux scrutateurs-suppléants et remercie le Bureau provisoire de son travail.

3. Allocution de la Présidente élue et du Syndic

**Introduction du
Président**

M. Kurt SAGER passe la parole à Mme Vèrène TSCHANZ, Présidente élue, dans un premier temps, puis au Syndic, dans un deuxième temps.

**Allocution de la
Présidente élue**

*« Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
Je vous remercie de m'avoir élue. Cette élection est un honneur pour Marly-Voix et pour moi.*

Etant une personne qui préfère les actes à la parole, je serai brève.

Je m'engage à remplir mon rôle avec efficacité et objectivité. Je veillerai au bon déroulement des débats et représenterai avec honneur le Conseil général de Marly à l'extérieur.

Durant cette année de présidence, mais aussi pendant toute cette législature, je souhaite que lors des débats, il y ait un respect mutuel entre tous les conseillers, qu'ils soient du Conseil général ou du Conseil communal.

J'aimerais également avoir une réelle et efficace communication entre le Conseil général, les commissions et le Conseil communal, afin que nous puissions tous bien connaître les dossiers et prendre les décisions qu'il faut, en toute connaissance de cause pour le bien de la Commune et de ses habitants.

Cette législature sera dominée par de grands chantiers, comme :

- Les rénovations des bâtiments communaux, notamment les écoles, qui engendreront de lourds investissements financiers, qui ne seront certainement pas sans conséquences financières pour les habitants de Marly.*
- Les appartements des seniors dont il faudra bien trouver une solution.*
- La fusion, sujet très difficile, notamment par son côté émotionnel fort important et non négligeable.*

Je désire encore ajouter que lors de la campagne électorale, les partis et groupes ont mis en avant la mobilité douce. J'espère que cela n'était pas que pure promesse électorale et que Marly verra enfin un réseau de pistes cyclables digne de ce nom.

Pour la première fois, nous accueillons au Conseil général deux membres du parti Vert'Libéral. Comme ils ne peuvent pas former un groupe, Marly-Voix a accepté de les héberger. Toutefois, pour éviter les amalgames, j'aimerais préciser que toute communication que cela soit au niveau du Conseil général ou au niveau externe, est totalement séparée entre Marly-Voix et le parti Vert'Libéral.

Pour finir, nous citoyens et citoyennes élus avons une lourde tâche politique à remplir envers les Marlynois et Marlynoises, donc faisons leur honneur et mettons nous au travail.

Merci ! »

« Madame la Présidente, Monsieur le Doyen d'âge du Conseil général, Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, chers collègues du Conseil communal, Messieurs les représentants de la presse, cher public.

**Allocution du
Syndic**

Permettez-moi tout d'abord de vous saluer au nom du Conseil communal dans sa composition 2011-2016 et de féliciter toutes les nouvelles et tous les nouveaux élus, ainsi que toutes celles et ceux qui ont fait l'objet d'une

réélection. Je souhaite à toutes et à tous beaucoup de satisfaction dans votre mandat politique et je vous remercie également de consacrer une partie de votre temps libre à la cause publique. Le Conseil communal se réjouit donc de travailler avec vous en espérant une saine et fructueuse collaboration dans le respect de chacune et de chacun.

J'adresse mes félicitations à la nouvelle Présidente du Conseil général Mme Vèrène TSCHANZ, ainsi qu'au nouveau Vice-Président M. Benjamin PAPAUX. Je leur souhaite beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de leur mandat.

Le Conseil communal est maintenant en place. En ce début de législature, je ne peux m'empêcher de remercier nos anciens collègues : Anneliese MEYER, Bernard AEBISCHER et Jean-François EMMENEGGER pour leur temps passé à l'Exécutif de notre Commune. Ils ont mis leur savoir, leurs compétences au service de la collectivité et je leur dis nos sentiments de gratitude pour leur long, voire très long engagement.

Aux nouveaux collègues qui les ont remplacés, Mme Françoise SAVARY, MM. Jean-Marc BOECHAT et Olivier LE CAM, je leur dis bienvenue à bord et je suis sûr qu'ils œuvreront dans un esprit collégial pour le bien commun.

De gros dossiers vont nous occuper durant ces 5 années à venir. Certains ont déjà été cités et je vous donne quelques exemples :

- Le concept de modération de trafic ;*
- Les constructions scolaires ;*
- Les réalisations des infrastructures relatives au PGEE ;*
- L'assainissement des divers bâtiments communaux ;*
- Les aménagements de la route cantonale ;*
- Les entretiens des routes communales ;*
- Les transports ;*
- La mobilité douce.*

Tout ce programme devra trouver un compromis entre les investissements nécessaires et l'équilibre des finances communales, ce qui est bien entendu toujours d'actualité et passera par une gestion rigoureuse des deniers communaux.

Mesdames et Messieurs, ce ne sont là que quelques exemples et le Conseil communal aura bien entendu d'autres soucis qui vont inévitablement arriver sur sa table et qui meubleront ses séances hebdomadaires.

Dans tous les traitements de dossiers, nous devons privilégier l'intérêt général et mettre de côté les intérêts particuliers. Une bonne collaboration entre les deux Conseils est indispensable à la réalisation d'objectifs nécessaires et attendus par la population marlinoise. Privilégions donc les discussions franches et constructives, ceci ne pourra que faciliter la tâche de tous les élus.

Au terme de mes propos, je félicite et remercie encore une fois M. Kurt SAGER, Doyen d'âge, Mme Vèrène TSCHANZ, nouvelle Présidente du Conseil général et M. Benjamin PAPAUX, nouveau Vice-Président du Conseil général. J'ai maintenant le plaisir de leur remettre une petite attention.

Je ne voudrais pas oublier le Président sortant, M. Pascal BONGARD à qui je remets aussi un petit présent.

Comme il est de coutume, à l'issue de la séance, le Conseil communal vous invite à partager le verre de l'amitié, afin de marquer d'une manière harmonieuse ce début de législature.

Je vous remercie de votre attention.

Il est 20 h 35 lorsque M. Kurt SAGER décide d'une pause de 15 minutes.

Pause

➤ **Reprise des débats sous la direction de la Présidente et du Bureau élus** *Intervention de la Présidente*

Mme Vèrène TSCHANZ, Présidente nouvellement élue, reprend la conduite des débats et poursuit par le point 4 de l'ordre du jour.

4. Election de la Commission financière

Propositions

Mme Vèrène TSCHANZ demande aux représentants des partis et groupements politiques de présenter brièvement les candidats à la Commission financière, soit :

- Pour le PS : Mme Catherine RIEDO et M. Matthieu LOUP
- Pour le PDC : Mme Aude SALLIN et M. Edgar SCHORDERET
- Pour le PLR : Mme Anne DEFFERRARD et M. Sergio MANTELLI
- Pour MV : Mme Marielle HAGMANN et M. Charles-Henri VUILLE
- Pour l'UDC : M. René CLERC

Résultats de l'élection des membres à la Commission financière :

Résultats

- **Bulletins distribués : 47**
- **Bulletins rentrés : 47**
- **Bulletins blancs : 0**
- **Bulletins nuls : 0**
- **Bulletins valables : 47**
- **Majorité absolue : 24**

Sont élus :

Mme Anne DEFFERRARD, PLR (46 voix)
M. Sergio MANTELLI, PLR (44 voix)
Mme Marielle HAGMANN, MV (41 voix)
M. Matthieu LOUP, PS (41 voix)
Mme Catherine RIEDO, PS (41 voix)
Mme Aude SALLIN, PDC (41 voix)
M. Edgar SCHORDERET, PDC (41 voix)
M. Charles-Henri VUILLE, MV (41 voix)
M. René CLERC, UDC (39 voix)

Ont obtenu des voix :

Mme Dominique ALT, PDC (3 voix)
M. Claude BAYS, PDC (2 voix)
M. Christophe CLEMENT, UDC (2 voix)
M. Jacques DEGLISE, PDC (1 voix)
Mme Sandra HERREN, UDC (1 voix)
M. Marc ROMANENS, PLR (1 voix)
M. Bernard SCHNEUWLY, MV (1 voix)

5. Election de la Commission des naturalisations

Propositions

Mme Vèrène TSCHANZ demande aux représentants des partis et groupements politiques de présenter brièvement les candidats à la Commission des naturalisations, soit :

- Pour le PS : MM. Julien d'AGOSTINI et Daniel MOLLARD
- Pour le PDC : Mme Valérie MIGNOT et M. Jacques DEGLISE
- Pour le PLR : MM. Stéphane CUENNET et Marc ROMANENS
- Pour MV : MM. Bruno HÄLLER et Gilbert ROUX
- Pour l'UDC : M. Benjamin PAPAUX

Pour cette commission, le Syndic propose en qualité de délégué du Conseil communal, la candidature de M. Olivier LE CAM.

Résultats de l'élection des membres à la Commission des Résultats naturalisations :

- **Bulletins distribués : 47**
- **Bulletins rentrés : 47**
- **Bulletins blancs : 0**
- **Bulletins nuls : 0**
- **Bulletins valables : 47**
- **Majorité absolue : 24**

Sont élus :

- M. Gilbert ROUX, MV (46 voix)**
- M. Benjamin PAPAUX, UDC (45 voix)**
- M. Stéphane CUENNET, PLR (44 voix)**
- M. Jacques DEGLISE, PDC (44 voix)**
- M. Daniel MOLLARD, PS (44 voix)**
- Mme Bruno HÄLLER, MV (43 voix)**
- M. Marc ROMANENS, PLR (43 voix)**
- Mme Valérie MIGNOT, PDC (42 voix)**
- M. Olivier LE CAM, PS (36 voix)**
- M. Julien D'AGOSTINI, PS (34 voix)**

Ont obtenu des voix :

- M. Eric ROMANENS, PLR (2 voix)**
- M. Alexandre BAFUMI, MV (1 voix)**
- M. Jean-Marc BOECHAT, MV (1 voix)**
- Mme Florence CAUHEPE, PDC (1 voix)**
- M. René CLERC, UDC (1 voix)**
- M. Sylvain GRANJDEAN, PS (1 voix)**
- Mme Sandra HERREN, UDC (1 voix)**
- M. Sergio MANTELLI, PLR (1 voix)**
- Mme Mary Claude PAOLUCCI, PS (1 voix)**
- M. Bruno RUEGER, PS (1 voix)**
- Mme Aude SALLIN, PDC (1 voix)**
- M. Dominique SCHORDERET, UDC (1 voix)**

6. Election des délégués à l'assemblée de l'Agglomération de Fribourg

➤ **Première élection des cinq délégués au Conseil d'agglomération Propositions (organe législatif)**

La Présidente précise que parmi les cinq délégués, il y aura trois représentants du Conseil communal. Elle passe parole au Syndic.

Le Syndic informe que le Conseil communal souhaite reconduire la composition des délégués comme auparavant, soit deux représentants du Conseil général et trois représentants du Conseil communal. Pour le Conseil communal, il propose les candidatures de MM. André MEYLAN, Eric ROMANENS et lui-même. **Intervention du Conseil communal**

La Présidente demande aux représentants des partis et groupements politiques de présenter brièvement les candidats au Conseil d'agglomération.

En préambule, le Parti socialiste soulève le problème de la représentation de tous les partis à cette assemblée.

- Pour le PS : M. Lionel WALTER
- Pour le PDC : Mme Line WIDMER-COMMENT
- Pour le PLR : M. Kurt SAGER
- Pour MV : M. Bertrand SPÄTH (PVL avec MV)
- Pour l'UDC : M. Benjamin PAPAUX

Le Syndic précise que selon l'article 13 des statuts de l'Agglomération, au cours d'une première élection, les assemblées communales et les conseils généraux des communes de l'Agglomération élisent leurs représentants au sein du Conseil d'agglomération. Conformément à l'article 46 de la Loi sur les communes (LCo), ces élections doivent avoir lieu au scrutin de liste. Par ailleurs, lors de ces élections, il doit être équitablement tenu compte des partis ou groupes représentés au Conseil général. En conséquence, Marly a droit à 5 délégués. Il rappelle le vœu du Conseil communal d'une représentation de trois Conseillers communaux et de deux Conseillers généraux. Par la suite, la désignation d'un membre du Conseil communal, en l'occurrence le Syndic, pour le Comité d'agglomération. La deuxième élection concerne celle d'un membre supplémentaire pour combler le siège laissé par la personne désignée au Comité d'agglomération.

**Intervention du
Conseil communal****Résultats de l'élection des délégués au Conseil d'agglomération :****Résultats**

- **Bulletins distribués** : 47
- **Bulletins rentrés** : 47
- **Bulletins blancs** : 0
- **Bulletins nuls** : 0
- **Bulletins valables** : 47
- **Majorité absolue** : 24

Sont élus :

M. Jean-Pierre HELBLING, PDC (35 voix)
M. Eric ROMANENS, PLR (28 voix)

Ont obtenu des voix :

M. Kurt SAGER, PLR (20 voix)
Mme Line WIDMER-COMMENT, PDC (17 voix)
M. André MEYLAN, MV (19 voix)
M. Bertrand SPÄTH, PVL avec MV (17 voix)
M. Lionel WALTER, PS (11 voix)
M. Benjamin PAPAUX, UDC (8 voix)
M. Jean-Marc BOECHAT, MV (7 voix)
M. Pierre-Alain CUENNET, PLR (1 voix)
M. Jean-Marc DROUX, PDC (1 voix)
M. Olivier LE CAM, PS (1 voix)

➤ Deuxième tour de l'élection des cinq délégués au Conseil d'agglomération (organe législatif)**Intervention de la
Présidente**

La Présidente précise que pour le 2^e tour, l'élection a lieu à la majorité relative et que trois personnes doivent être élues.

Au nom du Parti socialiste, M. Bruno RÜEGER demande une interruption de séance de cinq minutes.

**Intervention de
B. RÜEGER**

Au nom de l'Union démocratique du centre, Mme Sandra HERREN retire la candidature de M. Benjamin PAPAUX. **Intervention de S. HERREN**

Résultats de l'élection des délégués au Conseil d'agglomération : **Résultats**

- **Bulletins distribués : 47**
- **Bulletins rentrés : 47**
- **Bulletins blancs : 0**
- **Bulletins nuls : 0**
- **Bulletins valables : 47**
- **Majorité absolue : 24**

Sont élus :
M. Lionel WALTER, PS (27 voix)
M. Bertrand SPÄTH, PVL avec MV (29 voix)

Ont obtenu des voix :
Mme Line WIDMER-COMMENT, PDC (23 voix)
M. Kurt SAGER, PLR (23 voix)
M. Jean-Marc BOECHAT, MV (16 voix)
M. André MEYLAN, MV (8 voix)

Au vu des résultats, un tirage au sort doit être fait entre M. Kurt SAGER (PLR) et Mme Line WIDMER-COMMENT (PDC). La Présidente demande au benjamin de l'assemblée, M. Matthieu LOUP de procéder à ce tirage. **Intervention de la Présidente**

Est élu par tirage au sort M. Kurt SAGER (PLR). **Résultat**

➤ **Désignation du délégué au Comité d'agglomération** **Intervention de la Présidente**

Avant de procéder à la désignation du délégué qui sera proposé au Comité d'agglomération, la Présidente précise que le choix se fait parmi les cinq élus. Elle passe ensuite la parole à M. Pierre-Alain CUENNET, Vice-Syndic.

Le Vice-Syndic recommande la candidature de M. Jean-Pierre HELBLING qui a déjà siégé au Comité d'agglomération lors de la précédente législature. **Intervention du Conseil communal**

Résultats de l'élection des délégués au Comité d'agglomération : **Résultats**

- **Bulletins distribués : 47**
- **Bulletins rentrés : 47**
- **Bulletins blancs : 5**
- **Bulletins nuls : 0**
- **Bulletins valables : 42**
- **Majorité absolue : 22**

Est élu M. Jean-Pierre HELBLING (PDC) par 39 voix.
M. Eric ROMANENS (PLR) obtient 3 voix.

➤ **Deuxième élection du remplaçant du délégué élu au Comité d'agglomération** **Intervention de la Présidente**

Avant de procéder à l'élection du remplaçant amené à siéger au Conseil d'agglomération, la Présidente passe la parole au Syndic.

Le Syndic déclare que le Conseil communal maintient la candidature de M. André MEYLAN.

**Intervention du
Conseil communal**

Au nom du Parti démocrate-chrétien, Mme Dominique ALT maintient la candidature de Mme Line WIDMER-COMMENT afin que le Parti démocrate-chrétien puisse être représenté suite à la nomination du Syndic au Comité d'agglomération.

**Intervention de
D. ALT**

➤ **Résultats de l'élection du remplaçant du délégué élu au Comité d'agglomération :**

- **Bulletins distribués : 47**
- **Bulletins rentrés : 47**
- **Bulletins blancs : 2**
- **Bulletins nuls : 0**
- **Bulletins valables : 45**
- **Majorité absolue : 23**

Aucun candidat n'est élu.

Ont obtenu des voix :

Mme Line WIDMER-COMMENT, PDC (21 voix)

M. Jean-Marc BOECHAT, MV (20 voix)

M. André MEYLAN, MV (4 voix)

La Présidente rappelle que pour le 2^e tour, l'élection a lieu à la majorité relative. Par ailleurs, elle demande à l'assemblée de patienter un peu en raison d'une interruption de séance demandée par le Conseil communal.

**Intervention de la
Présidente**

M. André MEYLAN remercie les personnes qui ont voté en sa faveur, mais vu le résultat, il annonce le retrait de sa candidature. Par contre, il demande à ces personnes de voter pour la candidature de M. Jean-Marc BOECHAT.

**Intervention du
Conseil communal**

➤ **Deuxième tour de l'élection du remplaçant du délégué élu au Comité d'agglomération :**

- **Bulletins distribués : 47**
- **Bulletins rentrés : 47**
- **Bulletins blancs : 1**
- **Bulletins nuls : 0**
- **Bulletins valables : 46**
- **Majorité absolue : 24**

Ont obtenu des voix :

Mme Line WIDMER-COMMENT, PDC (23 voix)

M. Jean-Marc BOECHAT, MV (23 voix)

Au vu des résultats, la Présidente procède au tirage au sort et demande au Doyen d'âge, M. Kurt SAGER, de venir tirer un candidat.

**Intervention de la
Présidente**

Est élu par tirage au sort M. Jean-Marc BOECHAT (MV).

Résultat

7. Election des représentants du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Mme Vèrène TSCHANZ demande aux représentants des partis et groupements politiques de présenter brièvement les candidats à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie, soit :

- Pour le PS : MM. Boris GIACCOBO et Robert GIRARDIN
- Pour le PDC : MM. Pascal BONGARD et Jacques KUENLIN
- Pour le PLR : Mme Chantal PYTHON NIKLES et M. Kurt SAGER
- Pour MV : MM. Claude BIELMANN et Beat HELFER
- Pour l'UDC : M. Samuel BRÜGGER

Propositions

Résultats de l'élection des membres à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie :

- **Bulletins distribués** : 47
- **Bulletins rentrés** : 47
- **Bulletins blancs** : 0
- **Bulletins nuls** : 0
- **Bulletins valables** : 47
- **Majorité absolue** : 24

Sont élus :

- M. Pascal BONGARD, PDC (46)**
- Mme Chantal PYTHON NIKLES, PLR (45)**
- M. Kurt SAGER, PLR (42)**
- M. Jacques KUENLIN, PDC (38)**
- M. Claude BIELMANN, MV (37)**
- M. Beat HELFER, MV (37)**
- M. Samuel BRÜGGER, UDC (35)**
- M. Boris GIACCOBO, PS (33)**
- M. Robert GIRARDIN, PS (32)**

Ont obtenu des voix :

- M. René CLERC, UDC (1 voix)**
- M. Philippe FROMENT, PVL avec MV (1 voix)**
- M. Edgar SCHORDERET, PDC (1 voix)**

8. Approbation des procès-verbaux des séances des 6 et 15 décembre 2010

Les deux procès-verbaux n'appellent pas de remarque et sont approuvés à la majorité évidente sans opposition.

9. Divers**Informations sportives**

- M. Eric ROMANENS communique quelques dates :
- Le 14 mai 2011, à la halle de Marly Grand-Pré, les 40 ans du Marly Basket ;
 - Le 29 mai 2011, sur le site de Marly Cité, la fête cantonale de lutte suisse qui débutera à 8 heures avec les premières compétitions éliminatoires ; à 11 h 30, l'apéritif officiel.

Interventions du Conseil communal

Circulation au Chemin des Sources

M. Eric ROMANENS relève le problème de circulation au Chemin des Sources. Beaucoup de personnes se rendent en voiture au Centre sportif en utilisant ce chemin au lieu d'emprunter la Route de Corbaroche. Pour faire suite à la dernière Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine, la Police communale a été sollicitée pour effectuer des contrôles, en particulier les mercredis et jeudis.

Bureau élargi

La Présidente annonce que le Bureau élargi siègera le 9 mai 2011, à 18 h 30, à l'administration communale.

***Intervention de
la Présidente***

Séance de formation des membres du Conseil général

La Présidente rappelle que selon l'article 4, alinéa 3 du Règlement du Conseil général, la commune organise pour les nouveaux élus une séance de formation au fonctionnement du Conseil général. Cette formation aura lieu le jeudi 26 mai 2011, à 19 h 30, à la salle de Marly Cité. Elle invite donc les 50 membres du Conseil général à y assister.

Comptes de l'exercice 2010

Mme Anne DEFFERRARD (PLR) demande aux membres élus à la Commission financière de venir vers elle après la séance dans le but de fixer les dates des séances relatives aux comptes de l'exercice 2010.

***Intervention de
A. DEFFERRARD***

Rapport de la Commission spéciale

Mme Dominique ALT (PDC) informe que la Commission d'évaluation des instances politiques a établi un projet de rapport qui a été transmis au Conseil communal. Une présentation de ce rapport sera faite au Conseil général après discussion avec le Conseil communal.

***Intervention de
D. ALT***

Il est 23 h 30 lorsque la Présidente clôt la séance et invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Doyen d'âge

La Présidente

Le Secrétaire

Kurt SAGER

Vérène TSCHANZ

Luc MONTELEONE